



## **Comité Alès Ville de Volley Ball**

### **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du vendredi 09 octobre 2020**

**Les présents 13 personnes :** Alain (St Hilaire de Brethmas), Ronan & Eric (Anduze VB), Olivier, Martial & Mickaël (St Privat), Christophe (ASCL-AAVB), Julien (St Christol ASCL), Pascal (St Jean du Gard), Claude (Boisset Smash) .

Le bureau : Marine (Secrétaire), Thierry (Trésorier), & Serge (Président)

**Excusés 3 équipes :** EMA 1&2, SEP La Grand Combe .

**Absent 1 équipe :** AAVB

#### **Début de la séance 20h36**

Faisant suite à l'ordre du jour :

#### **1) Bilan Sportif 2019/2020 :**

Malheureusement notre Championnat Ales Ville a été stoppé brutalement le 13 mars 2020, il n'y a donc aucun palmarès pour cette saison 2019-2020.

Néanmoins nous pouvons nous féliciter du déroulement de ce championnat écourté avec en :

- 1° partie 13 équipes sur 13 journées et 78 matchs
- 2° partie 16 équipes sur 3 poules prévue sur 10 journée et stoppée à la 2° journée après 13 matchs.

Comme pour les saisons précédentes, l'ensemble des rencontres de notre Championnat se sont déroulées dans de très bonnes conditions de :

- Fairplay
- Respect du calendrier
- aucun forfait, avec quelques reports de matchs parfaitement organisés entre les équipes elles-mêmes, malgré un calendrier très chargé.

Au final les objectifs essentiels de notre Comité Ales Ville de Volley Ball ont été atteints, avec 200 joueurs et joueuses qui ont pu participer et jouer notre Volley Ball Loisir jusqu'au 13 mars 2020 dans la joie et la bonne humeur !!

#### **2) Bilan financier :**

Les recettes se montent à 650 € correspondant aux cotisations des 13 équipes de la 1° partie du Championnat (en séance nous avons convenu de rendre à St Jean du Gard et Boisset Smash leur chèque respectif de 25,00€ correspondant à la 2° partie du Championnat pour laquelle 2 voire 0 journées ont pu être jouées) + intérêts LivA 23,50 € et les dépenses à 422,78 € pour un solde positif de la saison de 250,72 €. Le solde de notre compte bancaire + notre Livret A est de 3875,88 € au 06 octobre 2020.

Ce bilan a été approuvé par l'AG.

### 3) Démission et renouvellement du bureau :

Le Bureau a présenté sa démission ;

Sans autre candidat volontaire, le Bureau sortant a été réélu à l'unanimité des présents.

Le Bureau du Comité Ales Ville de Volley Ball est donc constitué de :

- Président : Serge LLANEZA
- Trésorière : Thierry TEISSONNIERE
- Secrétaire : Marine BRUN
- Président d'Honneur : Jean Christophe GOSSE
- Membre d'Honneur : Claire RIVIERE

Nous vous remercions de nous avoir renouvelé votre confiance pour cette onzième saison, mais que cela ne vous empêche pas d'envisager une relève novatrice.

### 4) Engagement des équipes :

En séance 13 équipes présentes se sont engagées pour participer au Championnat Ales Ville :

- **Anduze VB, ASCL-AAVB, Boisset Smash, EMA (École des Mines d'Ales) 1 & 2, SEP La Grand Combe, St Christol ASCL-L, St Christol ASCL-XL St Hilaire de Brethmas, St Privat des Vieux 1,2,3 & 4.**
- **St Jean du Gard** à ce jour n'envisage pas de participer cette saison au Championnat Ales Ville , ni pour la 1<sup>o</sup> partie , ni en 2<sup>o</sup> partie. Pascal propose que si des capitaines d'équipes cherchent des joueurs supplémentaires, ils le contactent afin de les mettre en rapport avec ses joueurs ex-St Jean du Gard disponibles.

Après l'AG, Marie la Présidente d'AAVB a joint le Président du Comité et a confirmé son souhait d'engager une équipe dans le championnat Ales Ville.

Par ailleurs, Eric d'Anduze a contacté Marjorie **Des Salles du Gardon** et ils ont convenu d'engager une équipe supplémentaire .

**Cela porte finalement à 15 équipes notre Championnat Ales Ville en 1<sup>o</sup> phase.**

**Ces équipes se rencontreront toutes en un seul match soit 15 Journées du 02 novembre 2020 au 11 mars 2021, avec tous les résultats des matchs impérativement transmis au Comité Ales de Volley Ball avant le vendredi 12 mars 2021.**

Vu les incertitudes actuelles en période de plan sanitaire, nous avons convenu que les équipes joueraient dans la mesure du possible un maximum de leurs matchs, que certes les résultats des matchs seraient transmis et qu'un classement basé sur les résultats des matchs serait établi, mais qu'en aucun cas ce classement ne définirait à priori les conditions d'organisation d'une 2<sup>o</sup> partie de Championnat.

En fait, tous ces matchs de la 1<sup>o</sup> partie du Championnat Ales Ville sont à considérer comme un calendrier de matchs amicaux, ni plus ni moins.

Dans tous les cas nous avons convenu qu'une nouvelle AG sera programmée certainement février-mars 2021 (à confirmer par une invitation), pour nous permettre d'organiser la fin de notre Championnat Ales Ville et notre Coupe Jean Claude Rivière.

Bien sûr les 2 règles qui ont été implémentées à notre règlement Ales Ville il a déjà 3 saisons (disponibles sur notre website) sont toujours applicables :

- **Maxi 2 demandes de report de matchs par équipe** sur l'ensemble de toutes les journées du championnat, sinon l'équipe au-delà de ses 2 demandes de reports sera considérée **Forfait** (comptabilisé match perdu sans les annotations de sets et pts par set

- **2 dates butoirs** seront définies sur les calendriers, à la fin des 2 phases de notre Championnat, celle de la 1<sup>o</sup> partie étant le 12 mars 2021.

Le calendrier complet des matchs de la 1<sup>o</sup> phase sera envoyé aux responsables des 15 équipes et disponible sur notre website le weekend du 24 au 25 octobre 2019

Les règles de calcul qui s'appliquent à notre Championnat sont celles de la FFVB, aussi il est demandé aux responsables d'équipes de nous remonter les scores par sets, mais aussi avec les nombres de points par set, qu'ils soient gagnant ou perdant des matchs.

**-5) Règlement interne et cotisations :** (avec entre-autres les 3 premiers sujets ci-dessous que nous ne nous lassons pas de répéter à de très nombreuses occasions. Aussi nous recommandons à tous les responsables d'équipes de bien connaître et tenir compte du Règlement que nous nous sommes donnés pour fonctionner harmonieusement et dans un Esprit de Fairplay Amical, Merci)

Les modalités définies depuis notre Championnat 2012-2013 (bonus féminin) sont bien sûr reconduites pour la présente saison. [Point 3 de notre règlement Interne.](#)

A charge pour les clubs engageant plusieurs équipes de gérer leurs effectifs « dans l'Esprit » du [Point 2 de notre règlement Interne.](#)

Le fait qu'un joueur soit sous licence FFVB ne l'exclut pas de notre championnat, néanmoins il doit être dument inscrit sur la liste des joueurs d'une équipe du Comité Ales Ville, jouer régulièrement tout au long de la saison, pas de joueur JOKER pour gagner un match ( !!) et surtout respecter l'éthique et « l'Esprit » de notre championnat Amical. [Point 2 de notre règlement Interne.](#)

Nous avons confirmé de laisser **la cotisation à 50 €** par équipe, pour les équipes engagées dans les 2 phases et de la fixer à **25€** pour les éventuelles équipes engagées uniquement en phase 2.

Cette cotisation doit être impérativement réglée par chèque à l'ordre du Comité Ales Ville de Volley Ball **avant le 15 décembre 2020** (pour les équipes engagées en phase 1) et courant avril 2021 pour les éventuelles équipes qui rentreraient lors de la 2<sup>o</sup> phase du championnat, ceci par envoi postal à l'adresse personnelle du Président.

**La liste exhaustive des joueurs** engagés par chaque équipe, en précisant bien l'équipe 1 ou 2 voire 4, lorsque cela est le cas, dans le Championnat Ales Ville doit être aussi adressée au Président soit par email, soit par courrier postal avec le chèque de cotisation, de la même manière **avant le 15 décembre 2020.**

### **Rappels importants :**

Le contrat d'assurance souscrit par le Comité Alès Ville de Volley Ball protège les Responsables du bureau en cas de problème juridique majeur, en conséquence :

- Chaque équipe doit prendre à sa charge la responsabilité en termes d'assurance de son gymnase et de ses joueurs.
- Chaque joueur doit disposer de sa propre RC individuelle ou par son club, liée aux aléas du sport, par exemple la casse de lunettes ou autres.
- Certificat médical : chaque responsable d'équipe doit s'assurer que chaque joueur de son équipe dispose d'un certificat médical valide à d'absence de contre-indication à la pratique du Volley Ball Loisir.

Toutes ces dispositions sont dans notre règlement interne disponible sur notre web site : [www.alesvolley.fr](http://www.alesvolley.fr)

## **-6) Plan sanitaire :**

Nous avons convenu que chaque **Capitaine d'équipe** (qui pourra éventuellement le déléguer en cas d'absence à un de ses collègues) sera **le Référent Sanitaire Officiel de son équipe**.

Chaque Référent veillera lors des matchs pour les joueurs de son équipe au respect des consignes sanitaires officielles en vigueur alors, pour la pratique du Volley Ball dans les gymnases.

Dans la plupart des cas ces consignes sont définies par les mairies des gymnases.

Ces Référents seront les personnes qui tiendront les listes de leurs joueurs présents aux différents matchs, et se contacteront directement entre eux pour d'éventuels compléments d'information sur ce sujet sanitaire.

Néanmoins, il est rappelé que chaque joueur ou joueuse du Comité Ales Ville doit être responsable individuellement, en évitant entre autres de participer à une rencontre s'il a la moindre suspicion de ne pas être en parfaite santé et ceci quelques soient les symptômes, Merci !!

## **-7) Budget 2020/2021**

Les principaux postes de dépenses sont l'assurance pour 300€, les frais pour la Coupe Jean Claude Rivière pour 60€ à 200€, le website 82€ et la tenue de Compte CA (depuis mai 2016) de 37€, soit environ un total de 600 €.

Il a été évoqué en séance qu'une réflexion serait menée pour fêter dignement **le 40<sup>e</sup> anniversaire du Comité Ales Ville en 2021**, car comme chacun sait **notre association a été créé 16 septembre 1981 !!**

Nous aurons l'occasion d'affiner ce sujet lors de la prochaine AG de février-mars 2021,

Le Bureau reste ouvert à toutes propositions que nous pourrions évaluer et décider ensemble.

## **-8) Coupe Jean Claude Rivière 2021 et la remise des Coupes saison 2020-2021 :**

Le format de notre Coupe Jean Claude Rivière sera défini lors **de notre prochaine AG de février-mars 2021**.

## **5) Site web :**

[www.alesvolley.fr](http://www.alesvolley.fr)

Notre website est à la disposition de tous les clubs de notre Association pour éventuellement mettre en ligne les affiches pour annoncer les manifestations que vous pouvez éventuellement organiser, les articles de presse, les vidéos ou photos... etc , ayant trait à notre Volley Ball Loisir.

Nous rappelons aux responsables voire aux joueurs présents d'équipes (**gagnants et perdants**) qu'ils doivent envoyer systématiquement sous 24 heures les résultats des rencontres (avec les scores des sets), via notre Site Web en utilisant le formulaire d'envoi automatique d'email dans l'onglet 'Résultats :

<http://www.alesvolley.fr/index.php?page=resultats>

Mais ils peuvent le faire aussi directement à l'adresse email ou par simple texto, voire photo SMS au Président.

## **Conclusions :**

Finally l'AG fût brève mais intense, et les sujets essentiels ont pu être débattus de manière très constructive, la réunion **a pris fin à 22h00.**

**Nous tenons très sincèrement à remercier les 13 personnes qui ont pris un peu de temps pour participer à cette AG, qui permet de faire vivre et animer notre Association du Comité Ales Ville de Volley Ball.**

Amicalement,

Serge

